

MEDECIN COORDINATEUR (H/F)

Composantes du poste :

Type de contrat : CDI

Organisation du temps de travail : TEMPS PLEIN FORFAIT JOURS

Site : CLERMONT-FERRAND

Prise de poste : Au plus tôt

Candidature à adresser à : sandrine.chantelot@depistagecanceraura.fr

Présentations :

Le médecin coordonnateur est chargé de mettre en œuvre le dépistage organisé des cancers (sein, colo-rectal et col de l'utérus) sur son territoire (Auvergne élargie de *la Nièvre*) en lien avec le responsable du site territorial, dans le respect du cahier des charges¹ et de la stratégie régionale.

Résumé :

Placé dans l'organigramme régional sous l'autorité du directeur médical régional, il/elle effectuera notamment les missions suivantes basé sur Clermont-Ferrand .

- Traiter les questions médicales relatives aux dépistages (sein, colo-rectal, col de l'utérus) en concertation avec le médecin directeur régional pour les cas les plus complexes. Les questions pourront émaner des équipes, des personnes ou des médecins.
- Animer l'équipe et contribuer à un fonctionnement des sites en conformité aux cahiers des charges nationaux et dans un souci d'harmonisation des pratiques.
- Participer aux réunions du comité médical et administratif, et aux groupes de travail sur l'harmonisation et les stratégies à mettre en œuvre au sein du CRCDC
- Contribuer à l'animation et l'information des partenaires, à la promotion des dépistages tant auprès des personnes que des médecins et autres professionnels, en particulier du champ médico-social.
- Contribuer aux travaux relatifs à la remontée de données pour Santé Publique France (SpF) à des fins d'évaluation des programmes de dépistage des cancers ou aux enquêtes de l'Institut national du cancer.
- Contribuer aux projets de recherche et leur valorisation,

¹ Arrêté du 16 janvier 2024 portant modification de l'arrêté du 29 septembre 2006 relatif aux programmes de dépistage des cancers

Vos missions principales

Missions dans le site territorial en articulation avec la région

- Participer au collège médical et administratif et contribuer à ses travaux
- Mettre en œuvre les programmes de dépistage dans le département en lien avec la direction médicale
- Contribuer à l'harmonisation des pratiques des sites territoriaux, en lien avec la direction et avec les référents des dépistages.
- Contribuer au recueil de l'activité en vue du rapport d'activité

Le cas échéant, se déplacer sur d'autres sites, participer à des formations, des réunions régionales ou nationales sur les dépistages organisés ou dans le cadre de projets de recherche

Rôle de suivi des dossiers

- Superviser la transmission des résultats, les modalités de suivi des dossiers positifs, les modalités de relance et gestion des perdus de vue et le recueil des données nécessaires à l'évaluation
- Être personne ressource pour le suivi des dossiers positifs par l'équipe, pour les informations personnalisées
- Valider les données et les contrôles de cohérence en collaboration avec les chargés de mission et en vue des remontées de données vers SPF.
- Participer aux réunions d'équipe

Relation avec la population :

- Animer l'équipe territoriale de promotion, en charge des relations avec la population cible. Être personne ressource pour la mise en place d'actions de sensibilisation en lien avec la responsable régionale de la communication et de la promotion.
- Dans le cadre de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé, définir avec les chargés de mission et en cohérence avec la stratégie régionale, un plan d'action adapté au territoire. S'appuyer sur le comité territorial et contribuer à sa mise en place.
- Établir des relations de partenariats avec les organismes locaux ; associations, Centre Communal d'Action Social, partenariats avec les organismes chargés du cancer et de la prévention afin de créer des synergies de communication événementielle (type collectifs octobre rose et mars bleu)
- Maintenir avec les CPAM territoriales des réunions régulières sur les stratégies de mobilisation des publics cibles
- Etablir des relations avec les acteurs des Contrats locaux de Santé.

Relation avec les professionnels de santé (PS)

- Coordonner les 1° et 2° lectures : être un pivot dans la relation avec les radiologues
- Établir et mettre en œuvre une stratégie d'information continue des professionnels de santé

(listes de diffusion et courrier)

- Elaborer avec la ou les chargé.e.s de mission, pour les PS impliqués dans le DOCCR (MG), le DOCS et le DOCCU, des bulletins de rétro information sur leur activité de dépistage et les diffuser
- Être en lien avec les différents organismes de formation continue du territoire, l'ordre des médecins, des sage-femmes, des pharmaciens et autres organismes professionnels
- Mettre en œuvre des formations/informations aux PS
- Établir un partenariat avec les organismes de médecine du travail inter-entreprises et de grandes entreprises du territoire
- Établir des partenariats avec des Maisons de santé pluridisciplinaires pour stimuler l'activité

de dépistage dans leur bassin d'attraction

- Maintenir avec les CPAM territoriales des réunions régulières sur les stratégies de mobilisation des professionnels de santé

Rôle dans la recherche

- Établir des partenariats pour des études avec les équipes de recherche locales et mettre en œuvre les activités, participer à des colloques recherche, effectuer une veille scientifique.

Les relations de travail

- Avec les médecins-coordonnateurs du CRCRC.
- Avec la sage-femme du site et l'ensemble du personnel territorial
- Avec l'équipe administrative du CRCDC.
- Avec les membres du comité territorial.
- Avec les comités techniques, comprenant des représentants des professionnels impliqués dans les programmes de dépistage et la prise en charge des cancers.
- Avec les médecins traitants, les médecins hospitaliers, les médecins du travail, les médecins spécialistes libéraux, les sage-femmes pour information et travail en coordination, pour échanges d'informations et d'avis.
- Avec les organismes d'assurance maladie pour développer les partenariats.
- Avec tous les professionnels de santé et organismes concourant au dépistage.
- Avec l'INCa et Santé Publique France, dans le cadre des politiques nationales des dépistages.

Les compétences et aptitudes requises

Savoir-faire

- Avoir les connaissances de base en matière de prévention, dépistage des cancers, promotion de la santé.
- Savoir analyser les besoins du public.
- Capacité à définir des orientations
- Connaissance en santé publique et en épidémiologie.
- Maîtriser l'outil informatique et les techniques statistiques.
- Savoir piloter un projet et élaborer une stratégie.
- Capacité d'animation et de conduite de projet
- Organiser son travail avec une grande rigueur.

Savoir-être

- Aptitudes relationnelles en interne au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
- Capacité de travail en équipe, sens de l'organisation, intérêt pour la communication en santé.
- Respecter les règles éthiques professionnelles et faire respecter la confidentialité.

Des déplacements sont à prévoir :

- Permis B indispensable.